



République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L2121-10 - L2121-11 - L2121-12 et L2122-12 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le
Judi 6 avril 2023 à 20h00

- En Mairie -
Salle Christian Gourmelen.

ORDRE DU JOUR :

I/ Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 février 2023.

II/ Délibérations.

FINANCES :

1. Compte de gestion 2022.
2. Compte administratif 2022.
3. Affectation des résultats du Compte administratif 2022.
4. Budget primitif 2023.
5. Vote des taux 2023.
6. Subventions 2023 à verser aux associations, CCAS et à la Caisse des écoles.
7. Contribution au FACECO – soutien aux victimes des séismes Turquie et Syrie.

SPORT ET JEUNESSE :

8. Convention d'objectifs et de moyens – Ville d'Osny / Association Osny Football Club.
9. Signature de la convention « sport et handicap » entre la Ville d'Osny et le Conseil Départemental du Val d'Oise.
10. Règlements des concours dans le cadre d'OSNY MANGA et création d'un tarif pour la vente de Bubble Tea les 13 et 14 mai 2023.
11. Règlement du concours des prix des réussites dans le cadre de la cérémonie des jeunes diplômés du 17 novembre 2023.

POLITIQUE DE LA VILLE :

12. Convention d'objectifs et de moyens – Ville d'Osny / Association Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence.

LOGEMENT / SOCIAL :

13. Convention triennale 2023/2025 entre la Commune et l'Association Agir pour la Valorisation par l'Emploi et les Compétences (A.V.E.C.) – Mission Locale de Cergy-pontoise.

PATRIMOINE :

14. Dénomination de la salle multi-activités du pôle St-Exupéry « Espace Antoine de Saint-Exupéry ».

CULTURE :

15. Signature de la convention de mise à disposition de solutions logicielles nécessaires au fonctionnement en réseau des bibliothèques et de médiathèques de Cergy-pontoise.

SANS DEBAT :

RESSOURCES HUMAINES :

16. Créations et suppressions d'emploi.

AFFAIRES GENERALES :

17. Décisions du Maire.

III/ Questions et informations diverses.



Le Maire,

Jean-Michel LEVESQUE